

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 18 mars 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 12.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Nicolas SCHMITT donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du

Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 mars 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 mars 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



## **11. Approbation de l'enveloppe prévisionnelle et du plan de financement pour des travaux de réfection de la toiture du gîte communal**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 24

Conseillers  
absents : 3  
dont 3 avec procuration

Suite au vote du budget primitif 2024, la Commune de Mundolsheim procèdera en 2024 à des travaux de réfection de la toiture du gîte communal.

Dans le cadre des recherches de financement, il y a lieu de délibérer sur l'opération, son enveloppe prévisionnelle, ainsi que sur son plan de financement prévisionnel.

Le Conseil municipal,

après en avoir délibéré :

APPROUVE l'opération de réfection de la toiture du gîte communal,

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Travaux de réfection de la toiture du gîte communal	42 638,64 €	DSIL – 40 %	17 055,46 €
		CEA	10 000,00 €
		Autofinancement	15 583,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 638,64 €</b>		<b>42 638,64 €</b>

**ADOpte A LA MAJORITE DES VOIX**

**Par 24 Voix pour**

**3 Contre : Henri BECKER – Grégory RICHERT (procuration de vote) – Lydie MOUGEL**

Mundolsheim, le 20 mars 2024



Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI